



Concerne : **séance du conseil communal du 21 avril 2015**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Lors de la séance du Conseil communal du 17 février dernier, le point "Rapport de la Municipalité concernant le plan de quartier "La Possession - Bois-de-Ban", incluant les réponses aux oppositions - Adoption" a été renvoyé à la séance du 21 avril 2015.

Le matériel vous a été adressé pour la précédente séance, il n'est pas joint à cet envoi. En cas de nécessité, tous les documents se trouvent soit sur le site internet, soit sur le site Extranet de la commune.

Nous vous présentons, Madame la Présidente, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

La Municipalité